



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 FÉVRIER 2020

Le Conseil Municipal,

- OBSERVE une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Hanau en Allemagne survenu le 19 février 2020,

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 28 novembre 2019 – **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE des résultats du compte de gestion 2019 du budget principal du trésorier, arrêté comme suit :

Excédent d'INVESTISSEMENT : 866 511,26 euros,

Excédent de FONCTIONNEMENT : 1 035 609,41 euros,

et APPROUVE le compte de gestion du trésorier exercice 2019 – **A L'UNANIMITE**

- ADOPTE le Compte Administratif 2019, arrêté comme suit :

INVESTISSEMENT	
Réalisations recettes	5 905 567.04 €
Réalisations dépenses	5 039 055.78 €
Résultat exercice 2019	866 511.26 €
Résultat antérieur reporté	329 759.26 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	1 196 270.52 €

Reste à réaliser Dépenses	3 688 933.43 €
Reste à réaliser Recettes	2 559 671.08 €
Solde des restes à réaliser	-1 129 262.35 €

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	67 008.17 €
---	--------------------

FONCTIONNEMENT	
Réalisations recettes	22 147 142.11 €
Réalisations dépenses	21 111 532.70 €
Résultat exercice 2019	1 035 609.41 €
Résultat antérieur reporté	550 009.90 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	1 585 619.31 €

Reste à réaliser Dépenses	-517 102.73 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0 €

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 068 516.58 €
--	-----------------------

A LA MAJORITE

- PREND ACTE de la conduite du débat d'orientation budgétaire et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel de 2020.

- ACCORDE la garantie communale pour le remboursement des deux lignes de prêt, de 2 246 379 euros pour le financement PLAI et 327 221 euros pour le financement PLAI foncier contractées par Antin résidences auprès de la Caisse des dépôts et des consignations suivant les conditions définies à l'annexe « caractéristiques financières de chaque ligne de prêt » du contrat n°102093,

DIT que, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et des consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges,

AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de garantie et de réservation de logements avec la société Antin résidences – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter le Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2020 pour la sécurisation des établissements scolaires à hauteur de 103 426 € et à signer toutes les pièces afférentes –

A L'UNANIMITE

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter les Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2020 pour l'équipement de la police municipale et à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- ADOPTE, pour l'année 2020, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 560 099,50 € – **A L'UNANIMITE**

- VALIDE le soutien administratif du projet « Muscle connect » par l'Espace Initiative Jeunes et DECIDE de soutenir financièrement le projet en allouant une subvention exceptionnelle de 2 002 euros pour intégrer la Turbine –

A L'UNANIMITE

- APPROUVE la précision d'emploi suivante pour la Direction générale des services au 1^{er} mars 2020 :

- Policier(e) municipal(e) – Catégorie C – Filière Police municipale – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création d'emploi suivante pour la Direction générale des services au 1^{er} mars 2020 :

- Maitre-chien – Catégorie C – Filière Police municipale – **A LA MAJORITE**

- APPROUVE les précisions d'emplois suivantes pour la Direction de l'Education et de la Culture au 1^{er} mars 2020 :

- Auxiliaire de puériculture – Catégorie C – Filière Sociale

- Agent(e) en charge d'un fonds documentaire / référent(e) médiation numérique et réseau bibliothèque –

Catégorie C – Filière Culturelle – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la précision d'emploi suivante pour la Direction Vie urbaine et Technique au 1^{er} mars 2020 :
- Responsable du secteur propreté / gestion de l'espace public et cimetières – Catégorie C – Filière Technique - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création et les précisions d'emplois suivantes pour la Direction des Solidarités et de l'Attention à tous au 1^{er} mars 2020 :

- 1 création d'emploi :

- Chargé(e) d'accueil en centre social – Catégorie C – Filière Animation et Technique

- 2 précisions d'emplois :

- Animateur(trice) Lien Social et Coordinateur(trice) adjoint(e) des Ateliers ouverts – Catégorie C – Filière Animation

- Chargé(e) de la Coordination numérique – Catégorie B/C – Filières Administrative, Technique, Animation –

A L'UNANIMITE

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 13 000 € auprès de la Conférence des financeurs au titre du programme d'action lié à la journée Bien-être 2020 et à signer tous les documents y afférents –

A L'UNANIMITE

- PREND ACTE du rapport annuel 2019 de la commission communale d'accessibilité.

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et d'état civil, initié par le CIG Grande Couronne,

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commande désignant le CIG Grande Couronne comme coordonnateur du groupement habilité à signer et notifier le marché,

APPROUVE la commande de reliure d'actes en fonction des besoins de la commune,

AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles cadastrées AX 106 et AX 107 avec constitution de servitudes et AUTORISE monsieur le Maire ou son adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'aménagement, du transport, de l'environnement et de la qualité de la vie à signer les actes et autres documents nécessaires à l'acquisition de ces parcelles - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la modification des statuts du Syndicat mixte départemental d'électricité, de gaz et des télécommunications du Val d'Oise - **A L'UNANIMITE**

- FIXE les tarifs des droits de place du marché de la Challe comme suit :

Description des prestations facturées	Tarifs 2019	Tarifs réactualisés
Abonné 1ère place couverte (2m de façade)	4,70€	4,76€
Abonné 2ème place couverte (2m de façade)	4,90€	4,97€
Abonné 3ème place couverte (2m de façade)	5,10€	5,17€
Abonné 4ème place couverte (2m de façade)	5,30€	5,37€
Place découverte (le mètre linéaire de façade)	1,60€	1,62€
Place formant encoignure ou passage	1,60€	1,62€
Supplément commerçant non abonné	0,50€	0,51€
Droits de déchargement (par véhicule)	0,70€	0,71€
Fournitures diverses : sac supplémentaire	0,40€	0,41€
Redevance d'animation (par commerçant et par séance)	1,50€	1,52€

A L'UNANIMITE

- AUTORISE monsieur le Maire à mettre en œuvre pour l'année 2020, le projet « référent de parcours » (75 places d'accompagnement dans le cadre du PLIE) détaillant le plan de financement,

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Fonds Social Européen pour un budget annuel 2020 de 66 750 €, comprenant les dépenses directes de personnel ainsi que des dépenses de fonctionnement rattachables au projet - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec la Mission Locale pour la période 2020/2022 et DECIDE de verser une subvention de 16 825 euros par an sur la période concernée à l'association AVEC/Mission Local de Cergy-Pontoise - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention avec la crèche Baby-Loup de Conflans Sainte Honorine, permettant la réservation de 3 000 heures complémentaires, soit un coût supplémentaire de 12 000 € pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « Lieu Accueil Enfant Parent » des Dix Arpents pour la période 2020-2023 - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2020 pour l'accueil en crèches, halte-garderie et Relais Accueil Famille – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'agents de la ville d'Eragny auprès de la Caisse des Ecoles – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 2 186,54 euros auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre du plan départemental de développement de la lecture, et à en percevoir les montants – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

- ENTEND la déclaration de fin de mandat de monsieur le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h18.

Étaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Alain GAUDIASSIABOIS (à partir de 20h15), Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Frédéric TOURNERET, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Nicole THENIN, Alain SACCHETTI, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Monsieur Yannick TOUCHET a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Tatjana PUSKAS a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Monsieur Gérard BURN
- Monsieur Karim ZIABAT a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absents :

- Madame, Messieurs, Audrey MOREAU, Stéphane CAPDET, Alain GAUDISSIABOIS (jusqu'à 20h15).

Monsieur Mamadou WADE a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 21 (jusqu'à 20h15), 22 (à partir de 20h15)
- Votants : 31